

Groupe Régional de Coordination
sur l'ODD4-Education 2030 en
Afrique de l'Ouest et du Centre
(GRC4-AOC)

**Termes de Référence de l'équipe de
travail sur l'Enseignement supérieur**

1. Contexte, justification et objectifs de l'équipe de travail sur l'Enseignement supérieur

1.1. Contexte et justification

L'éducation est largement perçue par ses différents acteurs et les organisations internationales comme l'un des moteurs du développement économique, culturel et social des nations.

Cette conviction est également partagée par des personnalités du monde politique et économique. Le Président Nelson Mandela en affirmant que l'éducation était l'arme la plus puissante pour changer le monde, ne pensait pas autrement en la matière.

De manière historique si les niveaux primaire et secondaire, ont fait l'objet, d'importants investissements, l'enseignement supérieur est resté cependant le maillon faible du système, notamment en Afrique. Cette situation s'est caractérisée par un faible investissement dans l'enseignement supérieur et une absence de planification, qui justifie en partie l'effet de massification relevé dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche. C'est pourquoi, malgré la massification des étudiants qui est observée, force est de constater qu'alors que le taux d'accès à l'enseignement supérieur est de 76% dans les pays occidentaux, celui de l'Afrique ne dépasse guère 18%.

D'une manière générale, l'enseignement supérieur africain doit faire face à des défis majeurs dont la croissance, ressentie comme explosive, des effectifs d'étudiants est liée plutôt à une non planification des structures d'accueil et à une insuffisance des ressources allouées. En effet, un rapport de la Banque Mondiale indique que les effectifs scolarisés en Afrique subsaharienne sont passés de 200 000 à 4 500 000 entre 1970 et 2008. En 2020, l'Afrique comptera 9 600 000 étudiants.

Ces défis s'intègrent bien avec les préoccupations de la communauté internationale, prises en compte en 2015 dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD) en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Parmi ces 17 objectifs on peut signaler l'existence de l'ODD4 qui vise en particulier à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

Les ODD se trouvent être en parfaite adéquation avec la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique (CESA), 2016-2025, et le Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), 2015-2019, qui place la problématique de la qualité de l'enseignement supérieur au cœur de ses préoccupations, dans un monde de plus en plus globalisé et exigeant, en matière d'offres de service et d'échanges.

C'est pour prendre en charge le suivi des activités des ODD que l'UNESCO Dakar, en partenariat avec d'autres organisations du système des Nations unies et de la société civile ont mis en place le Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC).

Dans ce cadre, plusieurs groupes thématiques ont été créés dont celui relatif à l'enseignement supérieur que le CAMES s'est engagé à animer, en raison de la pertinence du thème, de sa cohérence avec ses missions et son envergure régionale adossée à sa longue expérience dans la gestion de l'harmonisation des politiques et des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, garantie par un nombre élevé de ses experts répartis dans les pays membres et ailleurs.

1.2. Objectifs

Les objectifs poursuivis par l'équipe de travail sur l'enseignement supérieur visent à :

- fédérer les acteurs majeurs du sous-secteur de l'enseignement supérieur, en vue d'une synergie d'actions et d'un partage de bonnes pratiques ;
- mener des actions de veille sous-thématiques sur la gouvernance, la réforme LMD, l'assurance qualité, la professionnalisation, le management des systèmes d'information de l'enseignement supérieur ;
- créer et alimenter un portail d'information sur l'enseignement supérieur, en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec l'implication de tous les acteurs ;
- développer un cadre d'analyse et de suivi des activités de l'ODD-4, en particulier sur l'enseignement supérieur.

2. Modalité de mise en œuvre de l'équipe de travail

Comme pour l'ensemble des équipes thématiques, le Bureau de l'UNESCO à Dakar assurera la fonction de Secrétariat du réseau et facilitera à ce titre la coordination de son travail, avec l'appui du Secrétariat Général du CAMES, à travers un **Comité d'orientation et/ou de pilotage** qui sera mis en place après consultation.

Le Comité d'orientation sera établi après la constitution officielle du groupe thématique, en tenant compte de l'équilibre géographique. Il sera constitué d'experts reconnus et ayant une expérience avérée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de l'assurance qualité, de l'harmonisation des programmes et de la gouvernance universitaire. Constitué de cinq experts, il aura un mandat de deux ans renouvelable.

Ce comité se réunira de façon périodique par an, au moins une fois en présentiel, pour l'adoption d'un plan d'action, assorti d'un budget et une stratégie de mobilisation des fonds.

La participation au comité devrait se faire sur une base volontaire et **engager financièrement la responsabilité des institutions qui souhaitent y participer**. On pourrait également compter sur le soutien de certains partenaires techniques et financiers. Le CAMES pourra également sur son budget, envisager le financement de certaines activités en assurant notamment la logistique (accueil, restauration, déplacement local) notamment quand les réunions se tiennent en marge d'un événement statutaire de l'Institution.

3. Suivi des activités de l'équipe de travail

Le suivi des activités de l'équipe de travail sera réalisé par le **Comité d'Orientation** mis en place par le CAMES, en étroite collaboration avec le Secrétariat du groupe de suivi basé au Bureau UNESCO de Dakar, sur la base d'un plan d'action partagé. Les points focaux désignés assureront le lien entre le Secrétariat du groupe de suivi OOD4 et le CAMES.

4. Membres de l'équipe de travail

Certaines institutions, au regard de leur envergure, de l'intérêt de la thématique et des synergies possibles à construire, seront cooptées sur la base d'une adhésion volontaire, aux objectifs du groupe thématique sur l'enseignement supérieur.

De fait, toute organisation ayant comme centre d'intérêt l'enseignement supérieur et les questions connexes ou à vocation similaire, pourra adhérer librement à l'équipe de travail sur l'enseignement supérieur.

Il s'agit entre autres, de manière non exclusive :

- de la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI) ;
- du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) ;
- du Réseau des établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche d'Afrique centrale (REESIRAC) ;
- du Réseau international des établissements privés d'enseignement supérieur de l'espace CAMES (RIDEPE) ;
- de la Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF)
- de la Conférence Africaine des doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française (CADMEF) ;
- de l'Association des universités africaines (AUA) ;
- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- de la Fédération des organisations patronales d'Afrique de l'Ouest (FOPAO) ;
- de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ;
- de la Communauté économique des Etats de l'Afrique (CEDEAO) ;
- de la Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- de l'UNESCO ;
- de la CONFEMEN ;
- du PNUD ;
- de la Banque mondiale ;
- de la Banque africaine de développement ;
- de l'UNICEF

5. Résultats attendus (détails à fournir après le lancement officiel de l'équipe et discussions avec les différents partenaires)

PRODUITS	ACTIVITES	LEAD/CO-LEAD	PARTENAIRES	PERIODE	FONDS (\$)	
Produits et/ou livrables tangibles	Activités à mener pour produire des résultats ou livrables tangibles	Pour chaque activité: membre(s) du GRC4 responsable(s) de diriger/co-diriger sa mise en œuvre	Pour chaque activité: membres du RCG4/ partenaires externes	Mois couverts au cours de la période annuelle du plan de travail	Disponible	A mobiliser
1. Outils/travail d'analyse 1.1. Cadre d'analyse de suivi de l'enseignement supérieur, dans les pays de l'espace CAMES						
2. Gestion des connaissances						
3. Appui aux pays						
4. Renforcement des capacités 4.1. Diffusion des outils AQ du CAMES 4.2. Mise en place des ANAQ et des CIAQ, 4.3. évaluation des curricula 4.4. rencontre universités-entreprises 4.5. systèmes d'information des IESR						

6. Feuille de route de mise en œuvre des activités de l'équipe de travail

Dates prévisionnelles	Tâches
1/12/2016 - 30/01/2017	Finalisation du projet de note conceptuelle de l'équipe de travail
03-04/2017	Sensibilisation des acteurs
04/2017	TDR et agenda provisoire d'un atelier de lancement de l'équipe de travail
1-15/05/2017	Appel à contribution pour un atelier de lancement
10-20/05/2017	Lettres d'invitation aux participants de l'atelier de lancement
29-30/05/2017	Organisation d'un atelier de lancement de l'équipe de travail